

# Commune mixte de Lajoux



---

## RAPPORT RELATIF AU BUDGET 2026

### En droit :

- En application de l'article 4, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes<sup>1</sup>, les principes de la comptabilité publique découlant du modèle comptable harmonisé (MCH2) doivent être appliqués.
- En application de l'article 7, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes, les communes établissent un plan financier arrêté par l'exécutif. Il est mis à jour régulièrement et selon les besoins, mais au moins une fois par année.
- En application de l'article 11, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes, le budget contient :
  - a) les charges devant être approuvées et les revenus estimés dans le compte de résultats ;
  - b) les dépenses devant être approuvées et les recettes estimées dans le compte des investissements.
- En application de l'article 16, alinéa 2 du décret concernant l'administration financière des communes, le budget, présenté par l'exécutif, comprend toutes les charges et tous les revenus, y compris les amortissements obligatoires. Il est établi sur la base du plan financier annexé au présent rapport.

---

<sup>1</sup> RSJU 190.611

## **Table des matières**

1. Introduction .....	3
2. Synthèse .....	4
3. Quotité d'impôt et taxes communales .....	5
4. Principes relatifs à la présentation des comptes selon MCH2.....	8
5. Résultats .....	9
6. Compte de résultats .....	14
7. Compte des investissements .....	25
8. Annexes aux budgets.....	29
9. Proposition du Conseil communal.....	33

## 1. Introduction

Le budget est établi selon les principes suivants :

- 1) l'annualité :**  
l'exercice budgétaire coïncide avec l'année civil ;
- 2) la spécialité :**  
les charges et les revenus du compte de résultats ainsi que les dépenses et les recettes du compte des investissements sont présentés selon la classification fonctionnelle et selon la classification par nature du plan comptable ;
- 3) l'exhaustivité :**  
l'ensemble des charges et revenus attendus ainsi que des dépenses et recettes attendues doivent être inscrits dans le budget ; il est renoncé à un décompte direct des provisions, des financement spéciaux ou autres ;
- 4) le produit brut :**  
les charges sont inscrites au budget séparément des revenus du compte de résultats et les dépenses séparément des recettes du compte des investissements, sans aucune compensation réciproque, chacun d'entre eux y figurant pour son montant intégral ;
- 5) la comparabilité :**  
les budgets de la commune et de ses unités administratives doivent être comparable entre eux et au cours de l'année ;
- 6) la permanence :**  
les principes régissant l'établissement du budget restent inchangés sur une longue période ;
- 7) la continuité :**  
les normes régissant l'établissement du budget s'appuient sur le principe de la pérennité des activités de la commune.

**En application de l'article 16, alinéa 3 du décret concernant l'administration financière des communes<sup>2</sup> :**

**Le budget des comptes de résultats et des investissements, la quotité d'impôt communale et les différentes taxes communales sont arrêtés en même temps, avant le début de l'exercice qu'ils concernent.**

## 2. Synthèse

Ce chapitre permet de présenter, sous forme résumée, les principales données concernant le budget, à savoir :

### a) Les adaptations législatives (modifications de règlements)

Pour l'exercice 2026, les règlements suivants seront applicables, sous réserve de leur validation par l'assemblée communale du 16 décembre 2025 :

- Règlement sur les émoluments communaux
- Règlement sur les inhumations et le cimetière

### b) La quotité d'impôt prévue (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Aucune modification n'est prévue concernant la quotité, qui demeure proposée à 2.20. La baisse des recettes fiscales constatée l'année dernière est compensée par la péréquation financière. D'importants investissements sont prévus pour les prochains exercices. Comme la dette reste élevée, malgré la nette amélioration enregistrée ces dernières années, une réduction de la quotité ne peut être envisagée pour le moment.

### c) Les investissements et les projets importants

La première étape du projet de réfection des chemins agricoles devrait débuter à la mi-exercice 2026. Les coûts prévus pour cette année ont été estimés à près de 300k. Le montant précis de l'investissement sera soumis à l'assemblée communale entre janvier et février. Il en ira de même pour l'aménagement d'un abribus sur la route principale, destiné à faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite et à offrir un abri aux utilisateurs des transports publics. Enfin, les premiers frais liés au nouveau bâtiment de l'administration/voirie/SIS, en collaboration avec la fondation résidence la courtine et la société Mendez Constructions Sàrl ont été budgétés à environ 50k.

### d) L'endettement (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Le découvert de financement de 120.5k devrait entraîner une très légère augmentation de la dette communale.

### e) Les capitaux propres (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Les capitaux propres diminuent compte tenu de la perte budgétée. Les fonds propres restent néanmoins importants (944.3k), de même que les réserves de politique budgétaires (800k).

### f) Appréciation du Conseil communal

Tous les financements spéciaux devraient être bénéficiaires dans le budget proposé. La baisse des rentrées fiscales en 2024 permet à la Commune de bénéficier à nouveau d'un montant conséquent de péréquation financière, le plus important du district. Le nombre d'habitants a diminué pour la première fois depuis 5 ans, mais les constructions prévues ou en cours devraient permettre de compenser cette baisse.

### 3. Quotité d'impôt et taxes communales

#### 3.1 Quotité d'impôt

Le budget 2026 est présenté avec une quotité d'impôt de : 2.20 points

#### 3.2 Taxes communales

Le budget 2026 est présenté avec les taxes communales suivantes :

##### 3.2.1 Taxes de l'approvisionnement en eau potable :

- a) Taxe de raccordement 0.00 francs
- b) Taxe d'utilisation (de consommation) au m<sup>3</sup> (selon volume annuel)

Volume annuel m <sup>3</sup> /an	Taxe de consommation Fr./m <sup>3</sup>
0 à 55	3.00
56 à 500	2.80
501 à 1'000	2.65
1'001 à 3'000	2.50
3'000 à 5'000	2.30
Plus de 5'000	2.15

- c) Taxe de base (selon volume annuel)

Volume annuel m <sup>3</sup> /an	Taxe de base Fr./an
0 à 55	195.-
56 à 500	205.-
501 à 1'000	285.-
1'001 à 3'000	455.-
3'000 à 5'000	955.-
Plus de 5'000	1'790.-

- d) Taxe de location des compteurs 0.00 francs

### 3.2.2 Taxes de l'assainissement et du traitement des eaux :

- a) Taxe de raccordement 8 % de la valeur officielle
- b) Taxe d'utilisation (de consommation) au m<sup>3</sup> (selon volume annuel)

Volume annuel m <sup>3</sup>	Taxe de consommation Fr./m <sup>3</sup>
0 à 55	3.40
56 à 500	3.20
501 à 1'000	2.95
1'001 à 3'000	2.70
3'000 à 5'000	2.45
Plus de 5'000	2.25

- c) Taxe de base

Volume annuel m <sup>3</sup> /an	Taxe de base Fr./an
0 à 55	155.-
56 à 500	170.-
501 à 1'000	290.-
1'001 à 3'000	530.-
3'000 à 5'000	1'245.-
Plus de 5'000	2'440.-

### 3.2.3 Taxes des déchets (1, 3 et 7 1x taxe de base ; 2, 4 et 8 3x taxe de base ; 6 2x taxe de base ; 5 5x taxe de base) :

- a) Taxe de base 90.00 francs
  - 1) personnes physiques dès l'année qui suit leur majorité
  - 2) résidences secondaires
  - 3) indépendants, entreprises de services, petite industrie et petits commerces
  - 4) grandes entreprises commerciales et industrielles
  - 5) établissements publics (home ; restaurants ; colonies ; MdO)
  - 6) entreprises agricoles
  - 7) les écuries privées
  - 8) les sociétés sportives et culturelles, dans la mesure où elles louent des locaux

### 3.2.4 Taxes de séjour :

- a) Taxe de séjour (résidence secondaire achetée) 450.00 francs
- b) Taxe de séjour (résidence secondaire louée) 300.00 francs
- c) Taxe de séjour par nuitée et par personne 1.00 francs
- d) Taxe de séjour par nuitée et par personne (colonies de vacances) 0.50 francs

**3.2.5 Taxes inhumations :**

a) Tombe (résident)	800.00 francs	Tombe (externe)	1 300.00 francs
b) Urne (résident)	200.00 francs	Urne (externe)	600.00 francs
c) Urne s/tombe existante	100.00 francs	Urne s/tombe ex. (ext.)	200.00 francs
d) Jardin du souvenir	100.00 francs	Jardin du souvenir (ext.)	200.00 francs
e) Jard. souv. (+ plaqu.)	200.00 francs	Jard. souv. + plaqu.(ext.)	250.00 francs
f) Nivellement	100.00 francs	Nivellement (externe)	200.00 francs
g) Morgue	frais effectifs	Morgue (externe)	frais effectifs

**3.2.6 Taxe immobilière :**

a) Taxe immobilière (base : VO)	1.50 %
---------------------------------	--------

**3.2.7 Taxe des eaux de surface :**

b) Taxe des eaux de surface (base : VO)	0.10 %
-----------------------------------------	--------

**3.2.8 Taxe cadastrale :**

a) Taxe cadastrale (base : VO)	0.10 %
--------------------------------	--------

**3.2.9 Autres taxes causales réglementaires :**

a) Taxe des chiens	90.00 francs
b) Taxe de pompe (base : impôt d'état)	5.00%
c) Taxe des chemins (résidence principale)	30.00 francs
d) Taxe des chemins (résidence secondaire)	100.00 francs

## **4. Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)**

### **4.1 Généralités**

Le budget 2026 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 12 du décret concernant l'administration financière des communes.

Les corporations jurassiennes de droit public introduisent le modèle comptable harmonisé 2 (MCH 2) selon le décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018.

### **4.2 Terminologie**

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants :

<b>MCH1</b>	<b>MCH2</b>
➤ Classification par tâches	➤ Classification fonctionnelle
➤ Compte de fonctionnement	➤ Compte de résultats
➤ Dépréciations complémentaires	➤ N'existe plus avec MCH2
➤ Engagements	➤ Capitaux de tiers
➤ Fortune nette	➤ Excédent du bilan

### **4.3 Amortissements**

Il n'est pas autorisé d'effectuer des amortissements du patrimoine financier. Celui-ci est réévalué périodiquement en application de l'article 34, alinéa 2 du décret concernant l'administration financière des communes.

Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés en application de l'article 36, alinéa 6 du décret concernant l'administration financière des communes.

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations, (cf. annexe 2 du décret concernant l'administration financière des communes).

### **4.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif**

En principe, le Conseil communal inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 20'000 francs. Au-delà de cette limite, elles doivent en principe être inscrites dans le compte des investissements.

### **4.5 Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)**

Le patrimoine administratif sous MCH1 au 31 décembre 2019 est repris au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à sa valeur comptable au bilan sous MCH2.

## 5. Résultats

### 5.1 Vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Budget 2026	Budget 2025	Comptes 2024
90	Clôture du compte de résultats	-7'550.00	-38'985.00	14'874.09
900	Compte général	-33'520.00	-61'865.00	-4'960.09
901	Clôture des financements spéciaux	25'970.00	22'880.00	19'834.18
400	Impôts directs, personnes physiques	1'650'700.00	1'677'200.00	1'807'492.59
401	Impôts directs, personnes morales	93'200.00	107'700.00	90'213.35
4021	Impôts fonciers	185'890.00	184'300.00	185'835.80
5 ./ .6	Investissements nets	400'000.00	340'000.00	-10'477.35

### 5.2 Clôture du compte de résultats (résultat global)

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	3'359'160.00
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	3'252'480.00
	<b>Résultat de l'activité d'exploitation</b>	<b>-106'680.00</b>
34	Charges financières	69'720.00
44	Revenus financiers	168'850.00
	<b>Résultat provenant de financement</b>	<b>99'130.00</b>
	<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-7'550.00</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>-</b>
	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>-7'550.00</b>

### 5.3 Compte des investissements

Comptes	Libellés	CHF
690	Report au bilan des dépenses	400'000.00
590	Report au bilan des recettes	-
	<b>Résultat du compte des investissements</b>	<b>400'000.00</b>

## 5.4 Résultat du financement (autofinancement)

Comptes	Libellés	CHF
90	Clôture du compte de résultats	-7'550.00
33	+ Amortissement du patrimoine administratif	241'580.00
35	+ Attributions aux financements spéciaux	45'470.00
45	- Prélèvement sur les financements spéciaux	-
364	+ Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	-
365	+ Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-
366	+ Amortissements des subventions des investissements	-
389	+ Attributions aux capitaux propres	-
4490	- Revalorisation du patrimoine administratif	-
489	- Prélèvement sur les capitaux propres	-
	Autofinancement (Cash flow)	<b>279'500.00</b>
690 ./ 590	Résultat du compte des investissements (selon chiffre 5.3 ci-dessus)	400'000.00
	<b>Résultat de financement (+ = excédent / - = découvert de financement)</b>	<b>-120'500.00</b>

### Commentaires :

Les investissements prévus pour l'année 2026 (400k) ne devraient pas être entièrement couverts par le cash-flow (autofinancement). Les dettes devraient, par conséquent, augmenter légèrement au cours du prochain exercice.

## 5.5 Résultat du financement spécial « approvisionnement en eau (710) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	227'660.00
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	233'000.00
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>5'340.00</b>
34	Charges financières	4'300.00
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	<b>-4'300.00</b>
	Résultat opérationnel	<b>1'040.00</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.30 / 90110.30	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>1'040.00</b>

### Commentaires :

Le financement spécial de l'approvisionnement en eau devrait présenter un résultat légèrement excédentaire. Les dernières années ont montré des résultats très variables en fonction du nombre de fuites et leur gravité. Un plan général d'alimentation en eau (PGA) est également en cours d'élaboration.

## 5.6 Résultat du financement spécial « Assainissement des eaux (720) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	137'190.00
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	159'800.00
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>22'610.00</b>
34	Charges financières	15'160.00
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	<b>-15'160.00</b>
	Résultat opérationnel	<b>7'450.00</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.20 / 90110.20	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>7'450.00</b>

### Commentaires :

Un léger excédent de produits est prévu pour le financement spécial de l'assainissement des eaux. Les revenus d'exploitation ont fortement diminué à la suite de la mise en place du nouveau règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux (RETE). Comme la station naturelle d'épuration a été inaugurée récemment, le montant des charges financières demeure élevé.

## 5.7 Résultat du financement spécial « Gestion des déchets (730) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	74'470.00
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	76'800.00
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>2'330.00</b>
34	Charges financières	590.00
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	<b>-590.00</b>
	Résultat opérationnel	<b>1'740.00</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.40 / 90110.40	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>1'740.00</b>

### Commentaires :

Les produits continuent de diminuer en raison de la réduction de la taxe de base pour la gestion des déchets. Néanmoins, un excédent de produits est attendu pour l'année prochaine. Les déchets verts demeurent les principales charges d'exploitation, avec 21k pour leur élimination.

## 5.8 Résultat du financement spécial « Correction des eaux de surface (741) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	4'000.00
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	9'000.00
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>5'000.00</b>
34	Charges financières	170.00
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	<b>-170.00</b>
	Résultat opérationnel	<b>4'830.00</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.92 / 90110.92	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>4'830.00</b>

### Commentaires :

Le financement spécial des eaux de surface devrait présenter un excédent de produits. En effet, la principale charge liée était l'établissement du plan d'entretien des cours et plans d'eau, qui a été mise en charge lors du dernier exercice. Le bénéfice escompté de 4.83k devrait permettre d'améliorer la situation du financement spécial, qui affichait un solde de -8.46k au 31.12.2024.

## 5.9 Résultat financement spécial « Chemins ruraux (AF) (812) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	34'350.00
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	43'790.00
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>9'440.00</b>
34	Charges financières	5'980.00
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	<b>-5'980.00</b>
	Résultat opérationnel	<b>3'460.00</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.94 / 90110.94	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>3'460.00</b>

### Commentaires :

Le règlement des chemins ruraux sera revu pour l'exercice 2027. Les futures charges d'amortissements et d'intérêts liées à la réfection devront être pris en compte pour le calcul.

## 5.10 Résultat du financement spécial « SIS (150) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	51'370.00
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	51'500.00
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>130.00</b>
34	Charges financières	-
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	-
	Résultat opérationnel	<b>130.00</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.91 / 90110.91	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>130.00</b>

### Commentaires :

Le Service d'incendie et de secours (SIS) devrait à nouveau boucler très proche de l'équilibre. La nouvelle construction d'un dépôt va augmenter les coûts, il faudra trouver une solution pour arriver à l'équilibre.

## 5.11 Résultat du financement spécial « Energie (7696) »

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	-
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	18'820.00
	Résultat de l'activité d'exploitation	<b>18'820.00</b>
34	Charges financières	11'500.00
44	Revenus financiers	-
	Résultat provenant de financement	<b>-11'500.00</b>
	Résultat opérationnel	<b>7'320.00</b>
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
90100.70 / 90110.70	<b>Résultat total, compte de résultats</b>	<b>7'320.00</b>

### Commentaires :

Le financement spécial relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité devrait présenter un excédent de produits. L'assainissement en LED de l'éclairage public et le remplacement des fenêtres du bâtiment scolaire compensent les revenus d'exploitation.

## 6. Compte de résultats

### 6.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

CHARGES	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges du personnel	499'040.00	-	542'680.00	-	494'881.38	-
31 Charges de biens et services et autres ch.	756'490.00	-	791'920.00	-	783'405.36	-
33 Amortissements du patrimoine administratif	241'580.00	-	245'650.00	-	255'896.36	-
34 Charges financières	69'720.00	-	71'260.00	-	81'273.80	-
35 Attributions aux financements spéciaux	45'470.00	-	44'150.00	-	53'868.60	-
36 Charges de transfert	1'816'580.00	-	1'879'600.00	-	1'744'391.21	-
37 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	250'000.00	-
<b>3 Total des charges</b>	<b>3'428'880.00</b>	-	<b>3'575'260.00</b>	-	<b>3'663'716.71</b>	-

REVENUS	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40 Revenus fiscaux	-	2'046'230.00	-	2'095'600.00	-	2'225'981.54
41 Revenus régaliens et de concessions	-	-	-	-	-	-
42 Taxes	-	551'160.00	-	638'420.00	-	688'194.25
43 Revenus divers	-	2'310.00	-	2'600.00	-	3'257.32
44 Revenus financiers	-	168'850.00	-	222'040.00	-	161'376.16
45 Prélèvements sur les financements spéc.	-	-	-	-	-	-
46 Revenus de transfert	-	652'780.00	-	577'615.00	-	599'781.53
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-

CLÔTURE	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90 Clôture du compte de résultats	25'970.00	33'520.00	22'880.00	61'865.00	44'745.99	29'871.90
<b>9 Comptes de clôture</b>	<b>25'970.00</b>	<b>33'520.00</b>	<b>22'880.00</b>	<b>61'865.00</b>	<b>44'745.99</b>	<b>29'871.90</b>

#### Commentaires :

Les charges de personnel diminuent par rapport au budget précédent, les ETP passant de 4.05 à 3.7. Cette réduction s'explique par la réduction des horaires du bus scolaire (-36.1k) et le recours aux transports publics. Les coûts liés aux apprentis diminuent également de 9k. Les charges de biens, services et autres charges se contractent également. Les variations les plus significatives proviennent du façonnage et du débardage (-60k) désormais pris en charge par le triage forestier ainsi que du matériel informatique scolaire (-12k). En contrepartie, une hausse est prévue pour la maintenance des logiciels informatiques, en raison du changement de fournisseur pour l'exercice prochain, ce qui entraînera un doublement des charges en 2026. Les amortissements demeurent stables par rapport au budget précédent (-4k). Les charges financières suivent la même tendance, avec une légère diminution de 1.5k. Une part importante de la dette arrive à échéance en 2026, les taux négociés à ce moment détermineront le niveau des intérêts pour les années suivantes. Les attributions aux financements spéciaux restent quasiment inchangées (+1.2k). Les charges de transferts sont, elles aussi, en recul, en particulier les aides sociales, dont la diminution est estimée à 100k. Les revenus fiscaux planifiés sont en baisse par rapport au budget précédent et au réel 2024. Les personnes physiques devraient baisser légèrement de 26.5k, comme les personnes morales (-14.5k) et les autres impôts directs (-8.4k). Une diminution marquée des taxes est prévue en raison du transfert au triage forestier du chiffre d'affaires lié à la vente de bois (-92k). Les revenus financiers devraient diminuer principalement à la suite des dernières ventes réalisées sur des terrains communaux en 2025 (-66.1k). En revanche, les revenus de transferts augmenteront, portés par une progression importante de la péréquation financière (+178.5k).

## 6.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

Comptes de résultats	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	378'600.00	32'720.00	354'550.00	36'230.00	350'537.38	42'230.72
Excédent de produits/charges	-	345'880.00	-	318'320.00	-	308'306.66
1 Ordre et sécurité publics - défense	75'260.00	66'010.00	65'170.00	63'610.00	78'401.59	80'379.90
Excédent de produits/charges	-	9'250.00	-	1'560.00	1'978.31	-
2 Formation	1'161'010.00	201'720.00	1'157'750.00	212'925.00	1'096'282.46	208'939.62
Excédent de produits/charges	-	959'290.00	-	944'825.00	-	887'342.84
3 Culture – Sports – Loisirs – Eglises	174'130.00	26'890.00	175'260.00	25'530.00	183'954.69	24'222.52
Excédent de produits/charges	-	147'240.00	-	149'730.00	-	159'732.17
4 Santé	5'700.00	100.00	4'620.00	-	5'328.30	100.00
Excédent de produits/charges	-	5'600.00	-	4'620.00	-	5'228.30
5 Prévoyance sociale	729'920.00	88'340.00	801'040.00	188'350.00	736'704.20	145'016.90
Excédent de produits/charges	-	641'580.00	-	612'690.00	-	591'687.30
6 Traffic et télécommunication	296'810.00	137'860.00	316'920.00	145'910.00	275'214.98	154'585.92
Excédent de produits/charges	-	158'950.00	-	171'010.00	-	120'629.06
7 Protection de l'environnement – amén. terr.	534'150.00	502'120.00	549'790.00	497'770.00	509'385.23	461'118.90
Excédent de produits/charges	-	32'030.00	-	52'020.00	-	48'266.33
8 Economie publique	72'950.00	114'610.00	163'010.00	188'780.00	193'996.19	243'967.50
Excédent de produits/charges	41'660.00	-	25'770.00	-	49'971.31	-
9 Finances et impôts	72'570.00	2'330'730.00	63'380.00	2'292'385.00	331'120.96	2'400'364.00
Excédent de produits/charges	2'258'160.00	-	2'229'005.00	-	2'069'243.04	-
<b>Totaux</b>	<b>3'501'100.00</b>	<b>3'501'100.00</b>	<b>3'651'490.00</b>	<b>3'651'490.00</b>	<b>3'760'925.98</b>	<b>3'760'925.98</b>

### Commentaires :

0 – Administration générale : Les coûts augmentent par rapport au budget 2025 et aux comptes 2024. Les ETP demeurent à 1.80 mais les charges progressent, principalement en raison des honoraires informatiques, le changement de système prévu entraînant une double facturation pour le prochain exercice. Les dépenses liées au conseil communal devraient connaître une légère hausse.

1 – Ordre et sécurité publics – défense : L'excédent de charges devrait être plus élevé que lors du précédent exercice. Des honoraires administratifs de 5k sont prévus pour les opérations de morcellement et d'autres frais. Le SIS La Courtine présente un résultat proche de l'équilibre, et les taxes cadastrales permettent de compenser les coûts des mises à jour du géomètre.

2 – Formation : Une augmentation des dépenses est prévue pour la formation. Les coûts du cercle scolaire restent stables. Les répartitions des charges cantonales présentent de légères variations : enseignement primaire (-8.8k), secondaire (+30k) et écoles spécialisées (-2.3k).

3 – Culture – Sports – Loisirs – Églises : Les coûts devraient rester stables, aucune variation significative n'est attendue.

4 – Santé : Les coûts demeurent proches de ceux de l'exercice précédent. Les refacturations des infirmières scolaires représentent la majeure partie des charges.

5 – Prévoyance sociale : Les coûts devraient augmenter par rapport au budget précédent. Les principales rubriques en hausse concernent AVS et survivants (+11.4k) ainsi que famille et jeunesse (+12k). Pour cette dernière, les dépenses liées à l'engagement d'un directeur pour la crèche commune aux Genevez et à Lajoux, représentent 15k.

6 – Traffic et télécommunications : Les coûts sont supérieurs à ceux de l'exercice 2024 mais enregistrent une baisse par rapport au budget antérieur. En 2024, des indemnités journalières avaient été perçues sans remplacement, ce qui a permis de réaliser une économie d'environ 26.8k. Par ailleurs, les coûts liés à l'apprenti sont inférieurs de 10k par rapport aux dernières prévisions. En revanche, l'éclairage public engendrera des coûts supplémentaires de 9.3k par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'affectation d'une partie des recettes prélevées par BKW au financement spécial de l'énergie.

7 – Protection de l'environnement – aménagement du territoire : Les coûts devraient diminuer par rapport au budget précédent et au dernier exercice comptable. Les nouveaux règlements sur les eaux sont entrés en vigueur, et des bénéfices sont attendus concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement des eaux. Le poste des déchets devrait générer un léger bénéfice, en raison de la réduction des taxes opérée l'année dernière. Pour les autres rubriques, le financement spécial pour la gestion des cours d'eau entraîne un excédent de produits de 4.8k, tout comme la redevance à vocation énergétique qui clôture avec un bénéfice de 7.3k. Concernant l'aménagement du territoire, les honoraires administratifs devraient baisser car le plan d'aménagement local (PAL) arrive à son terme. Peu de modifications sont à signaler pour les autres rubriques.

8 - Economie publique : L'excédent de produits devrait être supérieur à celui du budget de l'année dernière. Les produits liés à l'agriculture (+9k) seront en partie compensés par une hausse des coûts (+3.5k). Les améliorations structurelles devraient dégager un excédent positif de 3.5k. Des investissements prévus dans les prochaines années et la révision du règlement communal, modifieront les comptes des prochains exercices. Le secteur de la sylviculture prévoit un léger bénéfice de 5.2k, mais cette estimation nous semble très prudente. En effet, avec la réorganisation du triage forestier, l'excédent de produits pourrait être bien plus important.

9 – Finances – Impôts : Les revenus des personnes physiques diminuent par rapport au dernier budget (-26k) mais enregistrent une forte baisse par rapport à l'exercice 2024 (-151.4k). Les revenus des personnes morales baissent par rapport au dernier budget (-14.5k), et sont en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (+2.8k). Les autres impôts directs sont en diminution, principalement en raison de la baisse des impôts sur les gains en capital. Concernant la péréquation financière, elle devrait augmenter de manière significative, avec un montant total de 206.1k. Soit 178.5k de plus que le dernier budget et 117.4k de plus que sur l'exercice 2024. Les revenus des biens mobiliers et immobiliers du patrimoine financier vont baisser en raison de la vente de deux terrains communaux en 2025, pour un gain de 66.1k.

### 6.3 Compte de résultats

#### Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
0	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	378,600.00	32,720.00	354,550.00	36,230.00	350,537.38	42,230.72
			345,880.00		318,320.00		308,306.66
01	<b>Légitatif et exécutif</b>	48,460.00		45,100.00		42,327.66	
011	<b>Légitatif</b>	5,780.00		7,130.00		6,159.91	
0110	<b>Assemblée communale</b>	1,080.00		1,080.00		1,017.00	
0116	<b>Votations et élections</b>	4,700.00		6,050.00		5,142.91	
012	<b>Exécutif</b>	42,680.00		37,970.00		36,167.75	
0120	<b>Conseil communal</b>	42,200.00		36,770.00		36,167.75	
0121	<b>Commissions communales</b>	480.00		1,200.00			
02	<b>Services généraux</b>	330,140.00	32,720.00	309,450.00	36,230.00	308,209.72	42,230.72
022	<b>Services généraux et autres services</b>	300,910.00	32,720.00	280,120.00	36,230.00	279,538.77	40,826.50
0220	<b>Chancellerie, secrétariat et contrôle des habitants</b>	300,910.00	32,720.00	280,120.00	36,230.00	279,538.77	40,826.50
029	<b>Immeubles administratifs</b>	29,230.00		29,330.00		28,670.95	1,404.22
0290	<b>Administration</b>	29,230.00		29,330.00		28,670.95	1,404.22
1	<b>ORDRE ET SECURITE PUBLICS - DEFENSE</b>	75,260.00	66,010.00	65,170.00	63,610.00	78,401.59	80,379.90
			9,250.00		1,560.00	1,978.31	
14	<b>Questions juridiques</b>	20,940.00	14,510.00	13,840.00	14,810.00	19,420.25	16,598.25
140	<b>Questions juridiques</b>	20,940.00	14,510.00	13,840.00	14,810.00	19,420.25	16,598.25
1400	<b>Administration</b>	12,040.00	5,710.00	8,040.00	6,010.00	6,259.25	7,720.30
1401	<b>Gestion du cadastre - mensuration officielle</b>	8,900.00	8,800.00	5,800.00	8,800.00	13,161.00	8,877.95
15	<b>Service d'incendie et de secours (SIS)</b>	51,370.00	51,500.00	48,690.00	48,800.00	56,514.30	63,781.65
150	<b>Service d'incendie et de secours (SIS)</b>	51,370.00	51,500.00	48,690.00	48,800.00	56,514.30	63,781.65
1503	<b>Service d'incendie et de secours (SIS) intercommunal</b>	51,370.00	51,500.00	48,690.00	48,800.00	56,514.30	63,781.65
16	<b>Défense</b>	2,950.00		2,640.00		2,467.04	

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
161	Défense militaire	60.00		60.00			
1610	Administration	60.00		60.00			
162	Défense civile	2,890.00		2,580.00		2,467.04	
1620	Administration	2,890.00		2,580.00		2,467.04	
2	FORMATION	1,161,010.00	201,720.00	1,157,750.00	212,925.00	1,096,282.46	208,939.62
			959,290.00		944,825.00		887,342.84
21	Scolarité obligatoire	1,035,100.00	201,720.00	1,029,120.00	212,925.00	980,520.71	208,939.62
212	Degré primaire	675,190.00	200,200.00	698,270.00	210,665.00	674,199.01	193,272.52
2120	Administration - Cercle scolaire	68,050.00	30,550.00	68,550.00	32,480.00	57,241.40	24,933.15
2122	Enseignement du degré primaire	365,070.00		373,820.00		368,509.80	
2125	Transport - Cercle scolaire	108,260.00	107,950.00	124,400.00	124,105.00	118,332.37	118,026.77
2128	Bâtiments - Cercle scolaire - LX et GZ	133,810.00	61,700.00	131,500.00	54,080.00	130,115.44	50,312.60
213	Degré secondaire I	357,850.00	1,520.00	328,550.00	2,260.00	304,136.15	15,667.10
2130	Administration	107,390.00		102,970.00		80,938.50	
2132	Enseignement du secondaire I	243,400.00		217,850.00		215,908.75	
2135	Transport	7,060.00		7,730.00		7,288.90	13,399.90
2138	Locaux école ménagère (bâtiment école primaire)		1,520.00		2,260.00		2,267.20
219	Autres fonctions de la scolarité obligatoire	2,060.00		2,300.00		2,185.55	
2199	Autres fonctions de la scolarité obligatoire	2,060.00		2,300.00		2,185.55	
22	Ecole spécialisées	116,610.00		118,930.00		106,061.75	
220	Ecole spécialisées	116,610.00		118,930.00		106,061.75	
2202	Enseignement spécialisé	116,610.00		118,930.00		106,061.75	
29	Autres fonctions de la formation	9,300.00		9,700.00		9,700.00	
299	Formation non mentionnée ailleurs	9,300.00		9,700.00		9,700.00	

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
2990	Administration	9,300.00		9,700.00		9,700.00	
3	CULTURE - SPORTS - LOISIRS - EGLISES	174,130.00	26,890.00	175,260.00	25,530.00	183,954.69	24,222.52
			147,240.00		149,730.00		159,732.17
32	Autres fonctions de la culture	125,500.00	26,890.00	127,360.00	25,530.00	135,884.44	24,222.52
321	Bibliothèques et médiathèques	12,080.00		11,930.00		11,920.00	
3210	Prestations et activités Bibliobus	12,080.00		11,930.00		11,920.00	
322	Musique et théâtre	1,400.00		1,850.00		1,550.00	
3222	Musique	1,400.00		1,850.00		1,550.00	
329	Autres fonctions de la culture	112,020.00	26,890.00	113,580.00	25,530.00	122,414.44	24,222.52
3294	Manifestations, échanges, séjours et camps	8,820.00		6,410.00		9,669.84	
3298	Maison des Oeuvres - Frais d'exploitation	100,040.00	26,890.00	102,930.00	25,530.00	109,129.60	24,222.52
3299	Autres fonctions de la culture	3,160.00		4,240.00		3,615.00	
33	Médias					200.00	
331	Films et cinéma					200.00	
3312	Films					200.00	
34	Sports et loisirs	47,160.00		46,480.00		46,628.70	
341	Sports	43,850.00		43,700.00		43,771.30	
3411	Contributions au centre de loisirs CL	42,000.00		42,000.00		37,821.55	
3419	Autres fonctions des sports	1,850.00		1,700.00		5,949.75	
342	Loisirs	3,310.00		2,780.00		2,857.40	
3420	Administration	3,310.00		2,780.00		2,857.40	
35	Eglises et affaires religieuses	1,470.00		1,420.00		1,241.55	
350	Eglises et affaires religieuses	1,470.00		1,420.00		1,241.55	
3500	Administration	1,470.00		1,420.00		1,241.55	

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
4	<b>SANTE</b>	5,700.00	100.00	4,620.00		5,328.30	100.00
			5,600.00		4,620.00		5,228.30
43	<b>Promotion de la santé et prévention</b>	4,100.00		4,020.00		4,228.30	
432	<b>Lutte contre les maladies</b>	140.00		140.00		135.00	
4321	<b>Finances et comptabilité</b>	140.00		140.00		135.00	
433	<b>Service médical et dentaire scolaire</b>	3,960.00		3,880.00		4,093.30	
4333	<b>Médecin et infirmière scolaires</b>	3,110.00		3,130.00		3,162.55	
4335	<b>Dentiste scolaire</b>	850.00		750.00		930.75	
49	<b>Autres fonctions et prestations de la santé publique</b>	1,600.00	100.00	600.00		1,100.00	100.00
490	<b>Autres fonctions et prestations de la santé publique</b>	1,600.00	100.00	600.00		1,100.00	100.00
4908	<b>Immeubles, locaux, install., équipements et biens mobiliers</b>	1,600.00	100.00	600.00		1,100.00	100.00
5	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>	729,920.00	88,340.00	801,040.00	188,350.00	736,704.20	145,016.90
			641,580.00		612,690.00		591,687.30
53	<b>Vieillesse et survivants</b>	262,000.00	2,500.00	250,570.00	2,500.00	233,905.45	2,539.00
531	<b>Assurance-vieillesse et survivants (AVS)</b>	6,000.00	2,500.00	6,150.00	2,500.00	6,000.00	2,539.00
5310	<b>Administration</b>	6,000.00	2,500.00	6,150.00	2,500.00	6,000.00	2,539.00
532	<b>Prestations complémentaires (AVS)</b>	247,600.00		237,420.00		220,021.00	
5322	<b>Prestations complémentaires (AVS)</b>	247,600.00		237,420.00		220,021.00	
533	<b>Prestations pour retraités</b>	8,400.00		7,000.00		7,884.45	
5332	<b>Prestations pour retraités</b>	8,400.00		7,000.00		7,884.45	
54	<b>Famille et jeunesse</b>	19,000.00	300.00	7,000.00	300.00	4,741.25	700.00
545	<b>Prestations pour familles</b>	19,000.00	300.00	7,000.00	300.00	4,741.25	700.00
5453	<b>Prestations pour familles</b>	4,000.00	300.00	4,000.00	300.00	4,741.25	700.00
5455	<b>Crèches et garderies</b>	15,000.00		3,000.00			

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
55	Chômage	16,220.00		17,070.00		17,028.50	
559	Autres prestations de chômage	16,220.00		17,070.00		17,028.50	
5592	Autres prestations de chômage	16,220.00		17,070.00		17,028.50	
57	Aide sociale et asile	432,700.00	85,540.00	526,400.00	185,550.00	481,029.00	141,777.90
572	Aides économiques	82,360.00	1,810.00	182,650.00	2,100.00	142,246.70	2,800.00
5722	Aides sociales	80,500.00		180,500.00		139,457.45	
5723	Aides économiques libres	1,860.00	1,810.00	2,150.00	2,100.00	2,789.25	2,800.00
573	Politique en matière d'asile et de réfugiés	150.00		50.00		75.00	
5730	Politique en matière d'asile et de réfugiés	150.00		50.00		75.00	
579	Autres assistances de l'aide sociale	350,190.00	83,730.00	343,700.00	183,450.00	338,707.30	138,977.90
5792	Autres assistances sociales	2,500.00		3,000.00		2,740.00	
5799	Autres fonctions des autres assistances de l'aide sociale	347,690.00	83,730.00	340,700.00	183,450.00	335,967.30	138,977.90
6	TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS	296,810.00	137,860.00	316,920.00	145,910.00	275,214.98	154,585.92
			158,950.00		171,010.00		120,629.06
61	Circulation routière	284,080.00	137,860.00	304,190.00	145,910.00	262,899.48	154,394.82
615	Routes communales	284,080.00	137,860.00	304,190.00	145,910.00	262,899.48	154,394.82
6150	Administration	204,130.00	95,000.00	221,400.00	105,900.00	177,256.00	88,056.17
6156	Signalisation et éclairage public	28,690.00	18,910.00	29,460.00	15,180.00	33,093.71	33,583.25
6157	Entretien des routes (déneigements)	37,650.00	23,950.00	42,500.00	24,830.00	41,737.92	32,755.40
6158	Immeubles, locaux, installations, équipements et biens mob.	13,610.00		10,830.00		10,811.85	
62	Transports publics	12,730.00		12,730.00		12,315.50	
622	Trafic régional et d'agglomération	12,730.00		12,730.00		12,315.50	
6223	Trafic régional et d'agglomération	12,730.00		12,730.00		12,315.50	
64	Télécommunications						191.10

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
640	Télécommunications						191.10
6403	Télécommunications						191.10
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT DU TER	534,150.00	502,120.00	549,790.00	497,770.00	509,385.23	461,118.90
			32,030.00		52,020.00		48,266.33
71	Approvisionnement en eau	231,960.00	233,000.00	223,950.00	223,950.00	196,884.77	225,052.65
710	Approvisionnement en eau	231,960.00	233,000.00	223,950.00	223,950.00	196,884.77	225,052.65
7100	Administration	231,960.00	233,000.00	223,950.00	223,950.00	196,884.77	225,052.65
72	Assainissement des eaux	152,350.00	159,800.00	159,100.00	159,100.00	157,090.49	140,644.50
720	Assainissement des eaux	152,350.00	159,800.00	159,100.00	159,100.00	157,090.49	140,644.50
7200	Administration	152,350.00	159,800.00	159,100.00	159,100.00	157,090.49	140,644.50
73	Gestion des déchets	75,060.00	76,800.00	79,930.00	83,100.00	81,452.18	88,691.75
730	Déchets	75,060.00	76,800.00	79,930.00	83,100.00	81,452.18	88,691.75
7300	Administration	75,060.00	76,800.00	79,930.00	83,100.00	81,452.18	88,691.75
74	Aménagements	4,170.00	9,000.00	2,750.00	8,800.00	8,465.82	
741	Corrections des eaux de surface	4,170.00	9,000.00	2,750.00	8,800.00	8,465.82	
7413	Corrections de cours d'eau (lits, rives et berges)	4,170.00	9,000.00	2,750.00	8,800.00	8,465.82	
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	11,500.00	18,820.00	10,750.00	18,820.00		
769	Lutte contre la pollution de l'environnement	11,500.00	18,820.00	10,750.00	18,820.00		
7696	Consommation électrique et efficacité énergétique	11,500.00	18,820.00	10,750.00	18,820.00		
77	Autres fonctions de la protection de l'environnement	14,110.00	4,700.00	13,310.00	4,000.00	15,898.42	6,730.00
771	Cimetières et crématoires	11,990.00	4,700.00	11,310.00	4,000.00	14,358.42	6,730.00
7710	Administration	11,990.00	4,700.00	11,310.00	4,000.00	14,358.42	6,730.00
779	Autres fonctions de protection de l'environnement	2,120.00		2,000.00		1,540.00	
7795	Toilettes pour chiens	2,120.00		2,000.00		1,540.00	

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
79	Aménagement du territoire	45,000.00		60,000.00		49,593.55	
790	Aménagement du territoire	45,000.00		60,000.00		49,593.55	
7900	Administration	30,000.00		45,000.00		49,593.55	
7905	Promotion de la réhabilitation du patrimoine bâti	15,000.00		15,000.00			
8	ECONOMIE PUBLIQUE	72,950.00	114,610.00	163,010.00	188,780.00	193,996.19	243,967.50
		41,660.00		25,770.00		49,971.31	
81	Agriculture	52,880.00	96,770.00	55,420.00	87,480.00	61,933.28	87,772.85
811	Administration, exécution et contrôle	12,550.00	52,980.00	17,400.00	43,980.00	20,214.62	43,983.00
8110	Administration agriculture	12,550.00	52,980.00	17,400.00	43,980.00	20,214.62	43,983.00
812	Améliorations structurelles	40,330.00	43,790.00	38,020.00	43,500.00	41,718.66	43,789.85
8120	Administration améliorations structurelles	40,330.00	43,790.00	38,020.00	43,500.00	41,718.66	43,789.85
82	Sylviculture	11,940.00	17,140.00	98,460.00	100,300.00	123,037.41	155,198.65
820	Sylviculture	11,940.00	17,140.00	98,460.00	100,300.00	123,037.41	155,198.65
8200	Administration Sylviculture	11,940.00	17,140.00	98,460.00	100,300.00	123,037.41	155,198.65
84	Tourisme	7,130.00	700.00	7,130.00	1,000.00	9,025.50	996.00
840	Tourisme	7,130.00	700.00	7,130.00	1,000.00	9,025.50	996.00
8400	Administration	7,130.00	700.00	7,130.00	1,000.00	9,025.50	996.00
89	Autres exploitations artisanales	1,000.00		2,000.00			
890	Autres exploitations artisanales	1,000.00		2,000.00			
8903	Exploitation pierres nacrées	1,000.00		2,000.00			
9	FINANCES - IMPÔTS	72,570.00	2,330,730.00	64,880.00	2,293,885.00	331,120.96	2,400,364.00
		2,258,160.00		2,229,005.00		2,069,243.04	
91	Impôts	12,230.00	1,992,340.00	14,520.00	2,043,200.00	17,059.90	2,171,717.74
910	Impôts	12,230.00	1,992,340.00	14,520.00	2,043,200.00	17,059.90	2,171,717.74

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
9100	Impôts directs des personnes physiques (PPH)	12,000.00	1,650,700.00	14,000.00	1,678,700.00	17,348.53	1,807,492.58
9101	Impôts directs des personnes morales (PM)	10.00	93,200.00	50.00	107,700.00	-194.07	90,213.35
9102	Autres impôts directs	220.00	248,440.00	470.00	256,800.00	-94.56	274,011.80
92	Conventions fiscales		4,500.00		3,500.00		4,346.00
920	Conventions fiscales		4,500.00		3,500.00		4,346.00
9201	Cantons et concordats		4,500.00		3,500.00		4,346.00
93	Péréquation financière et compensation des charges		206,140.00		27,670.00		88,752.00
930	Péréquation financière et compensation des charges		206,140.00		27,670.00		88,752.00
9302	Péréquation financière - Communes et ass. intercommunales		206,140.00		27,670.00		88,752.00
96	Administration de la fortune et de la dette	34,370.00	93,950.00	27,480.00	157,400.00	19,315.07	105,396.31
961	Intérêts	1,010.00	15,020.00	850.00	10,020.00	986.74	17,361.76
9610	Intérêts actifs		15,020.00		10,020.00		17,361.76
9611	Intérêts passifs	1,010.00		850.00		986.74	
963	Biens immobiliers et mobiliers du patrimoine financier (PF)	33,350.00	78,900.00	26,620.00	147,350.00	18,328.33	87,992.05
9630	Biens immobiliers corporels du PF	33,350.00	78,900.00	26,620.00	147,350.00	18,328.33	87,992.05
969	Autres biens du patrimoine financier (PF)	10.00	30.00	10.00	30.00		42.50
9690	Placements financiers du PF	10.00	30.00	10.00	30.00		42.50
97	Redistributions		280.00		250.00		280.05
971	Redistributions		280.00		250.00		280.05
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		280.00		250.00		280.05
99	Postes non répartis	25,970.00	33,520.00	22,880.00	61,865.00	294,745.98	29,871.90
999	Clôture	25,970.00	33,520.00	22,880.00	61,865.00	294,745.98	29,871.90
9991	Financements spéciaux et fonds du capital propre	25,970.00		22,880.00		294,745.98	24,911.81

## 7. Compte des investissements

### 7.1 Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matières

DEPENSES	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	400'000.00	-	320'000.00	-	97'165.15	-
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	-	-	20'000.00	-	-	-
54 Prêts	-	-	-	-	-	-
55 Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissements	-	-	-	-	-	-
57 Subventions des investissements à redistr.	-	-	-	-	-	-
58 Investissements extraordinaire	-	-	-	-	16'753.85	-
<b>5 Total dépenses</b>	<b>400'000.00</b>	<b>-</b>	<b>340'000.00</b>	<b>-</b>	<b>113'919.00</b>	<b>-</b>
RECETTES	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60 Transferts d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
61 Remboursement de tiers	-	-	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissements acquises	-	-	-	-	-	86'396.35
64 Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65 Report de participations	-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de propres subventions	-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistr.	-	-	-	-	-	-
68 Recettes d'investissements extra.	-	-	-	-	-	38'000.00
<b>6 Total recettes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>124'396.35</b>
CLÔTURE	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
590 Report au bilan des recettes	-	-	-	-	124'396.35	-
690 Report au bilan des dépenses	-	-	400'000.00	-	340'000.00	-
						113'919.00

## Commentaires :

Les dépenses pour l'année prochaine seront supérieures à celles du dernier budget, notamment en raison de la réfection des chemins agricoles communaux (300k). Les coûts liés à l'étude et à la campagne d'analyses de la pollution des enrobés existants et les mesures des HAP ont été effectués en 2025, tout comme l'intervention d'un camion déflectographe, qui a été mobilisé pour réaliser des mesures et ainsi éviter des dépassements budgétaires. À la suite de ces analyses, le bureau RWB Jura SA a demandé des offres pour chiffrer plus précisément les coûts qui seront validés lors d'une assemblée communale ultérieure l'année prochaine. Concernant ce projet, il convient également de souligner qu'il existe des subventions cantonales et fédérales qui peuvent couvrir jusqu'à 63% des coûts, en raison de notre situation en zone de montagne. Un projet global d'entretien des routes a aussi été préparé afin d'effectuer des demandes complémentaires à d'autres organismes privés afin de tenter de réduire encore les coûts pour la Commune. D'autre part, le règlement communal relatif à l'entretien des chemins, drainages et autres ouvrages collectifs sera revu courant 2026 et il faudra en définir les modalités pour l'entrée en vigueur en 2027.

Pour les autres investissements prévus, l'aménagement d'un arrêt de bus (abribus) est actuellement à l'étude avec le bureau RWB. Des coûts plus précis (estimés à 50k pour l'instant) seront connus courant 2026 afin de permettre la validation des budgets.

Le dernier investissement devrait concerner la construction d'un nouveau bâtiment comprenant un hangar pour le SIS, la voirie et l'administration communale, ainsi que d'autres projets privés. Certains coûts pourraient déjà être engagés dès le prochain exercice.

## 7.2 Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2026 – 2030

<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	<b>Année</b>				
		<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>
Assainissement Haut de Fornet	100'000					100'000
Réfection chemins communaux (gare de Lajoux 2026)	1'000'000	300'000	400'000	300'000		
Hangar SIS - Voirie - Administration - triage forestier	1'450'000	50'000	700'000	700'000		
UAPE (investissements mobilier)	52'500		52'500			
Assainissement énergétique des bâtiments communaux	250'000			50'000	100'000	100'000
Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	200'000				100'000	100'000
Plan général d'alimentation en eau (PGA)	200'000				100'000	100'000
Aménagement arrêt de bus (abribus)	50'000	50'000				
<b>Totaux</b>	<b>3'302'500</b>	<b>400'000</b>	<b>1'152'500</b>	<b>1'050'000</b>	<b>300'000</b>	<b>400'000</b>

## 7.3 Compte des investissements

### Aperçu du compte d'investissements selon les fonctions

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
6	TRAFIG - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS	100,000.00				83,806.35	86,396.35
			100,000.00			2,590.00	
61	Circulation routière	100,000.00				83,806.35	86,396.35
615	Routes communales	100,000.00				83,806.35	86,396.35
6150	Routes communales	50,000.00					
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - AMENAGEMENT DU TER		20,000.00			16,753.85	38,000.00
				20,000.00		21,246.15	
72	Assainissement des eaux					16,753.85	38,000.00
720	Assainissement des eaux					16,753.85	38,000.00
7200	Administration					16,753.85	38,000.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	300,000.00		320,000.00		13,358.80	
			300,000.00		320,000.00		13,358.80
81	Agriculture	300,000.00		320,000.00		13,358.80	
812	Améliorations structurelles	300,000.00		320,000.00		13,358.80	
8120	Administration améliorations structurelles	300,000.00		320,000.00		13,358.80	
9	FINANCES - IMPÔTS		400,000.00		340,000.00	124,396.35	113,919.00
		400,000.00		340,000.00			10,477.35
99	Postes non répartis		400,000.00		340,000.00	124,396.35	113,919.00
999	Clôture		400,000.00		340,000.00	124,396.35	113,919.00
9990	Compte général		400,000.00		340,000.00	124,396.35	113,919.00

## 8. Annexes au budget annuel

### 8.1 Annexes A) et B) au budget annuel

#### A) Règles régissant la présentation des comptes

Lettre a) uniquement lors de la présentation des comptes annuels

#### B) Les raisons qui motivent d'éventuelles dérogations aux recommandations du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Les dérogations au MCH2 qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont énumérées ci-dessous :

- Concernant la recommandation N° 4, les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés contrairement à ladite recommandation qui prévoit une comptabilisation dans les charges extraordinaire.
- Concernant la recommandation N° 4 et la directive N° 1 du délégué aux affaires communales, les investissements consentis avant la mise en œuvre du MCH2, soit avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, sont amortis selon les dispositions du décret concernant l'administration financière des communes du 21 mai 1987 et selon les décisions d'approbation du délégué aux affaires communales ainsi que du plan financier communal.
- Concernant la recommandation N° 6, le patrimoine administratif ne sera pas réévalué lors de la mise en œuvre du MCH2.
- Concernant la recommandation N° 8 et la directive N° 2 du délégué aux affaires communales, les préfinancements du patrimoine administratif peuvent exceptionnellement être autorisés pour un investissement conséquent devenu indispensable à la collectivité publique. Cette opération nécessite l'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que l'autorisation de l'organe compétent. Les préfinancements du patrimoine financier ne sont pas autorisés.
- Concernant les bourgeoisies et autres collectivités soumises à l'impôt, les amortissements complémentaires, les provisions, les réserves d'amortissement et les rectifications de valeur sont régis par les prescriptions de la législation fiscale.
- Concernant la recommandation N°12, un délai à la clôture des comptes 2021 est accordé pour l'élaboration de la comptabilisation des immobilisations.
- Concernant la recommandation N° 13, celle-ci ne sera pas appliquée immédiatement. Une étude de faisabilité doit encore être menée.
- Tableau des immobilisations un délai est accordé jusqu'à la clôture des compte 2021 pour l'élaboration du tableau des immobilisations

Lajoux, le 16 décembre 2025

Au nom de la commune mixte de Lajoux  
L'administrateur des finances :

## 8.2 Annexe C) au budget annuel

### Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

#### En droit :

L'article 32, lettre c) du décret concernant l'administration financière des communes prévoit que l'annexe aux comptes annuels contienne l'état des capitaux propres.

Les soldes des fonds « Abris PC » sont comptabilisés sous capitaux de tiers (compte 20910.xx).

#### Explications :

##### **2900 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre**

Afin de ne plus dissimuler les résultats des financements spéciaux par des prélèvements ou attributions aux fonds afin d'obtenir l'équilibre, les résultats desdits financements seront dorénavant comptabilisés au passif du bilan sous capital propre (compte 2900).

##### **2930 Préfinancements (réserve pour projet à venir)**

En principe, les préfinancements ne sont pas autorisés afin de respecter la règle de l'équité intergénérationnelle. Cependant, le maintien de la valeur relatif à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement des eaux est obligatoire et devra être comptabilisé sous les comptes 29302 et 29303 en application de la LGEAUX<sup>3</sup>. Il n'est pas autorisé de recourir à des préfinancements pour couvrir des charges du compte de résultats.

##### **26000 Réserves liées au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)**

Dès la mise en œuvre du MCH2, aucune attribution ni prélèvement ne pourra être effectué. Dès le 1<sup>er</sup> décembre 2021, ce compte sera dissout et le solde transféré sous compte 2999 « Résultat cumulé des années précédentes ».

##### **29601 Réserves liés au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)**

Idem que compte 29600.

##### **2990 Résultat annuel**

Ce compte présente le solde du résultat cumulé du compte de résultats.

<sup>3</sup> LGEAUX/RSJU 814.20

## 8.2.1 Tableau de l'état des capitaux propres

Capitaux propres au 1er janvier 2024			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2024			
Comptes	Libellés	CHF	Motif de l'augmentation			Motif de la diminution			Comptes	Libellés	CHF	
			Comptes	motif	CHF	Comptes	motifs	CHF				
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	507'559.25	Attributions aux FS, capitaux propres			19'790.00	Prélèvements sur les FS, capitaux propres			2900	Financement spéciaux enregistré sous capital propre	518'883.43
29000.00	Compte général	0.00	35100.00		0.00	45100.00		0.00	29000.00	Compte général	0.00	
29001.00	Service d'incendie et de secours	28'157.76	35101.00	Excédent de produits BU26	130.00	45101.00		0.00	29001.00	Service d'incendie et de secours	28'287.76	
29002.00	Assainissement des eaux	176'406.50	35102.00	Excédent de produits BU26	7'450.00	45102.00		0.00	29002.00	Assainissement des eaux	183'856.50	
29003.00	Approvisionnement en eau	59'225.06	35103.00	Excédent de produits BU26	1'040.00	45103.00		0.00	29003.00	Approvisionnement en eau	60'265.06	
29003.50	Approvisionnement en eau (MCH1)	64'413.30	35103.00		0.00	45103.00		0.00	29003.00	Approvisionnement en eau	64'413.30	
29004.00	Déchets	36'733.38	35104.00	Excédent de produits BU26	1'740.00	45104.00		0.00	29004.00	Déchets	38'473.38	
29006.01	Fonds d'exploitation forestier	6'525.10	35106.00	Attribution BU26	580.00	45106.00		0.00	29006.01	Fonds d'exploitation forestier	7'105.10	
29006.02	Fonds d'anticipation forestier	49'930.35	35106.00	Attribution BU26	2'390.00	45106.00		0.00	29006.02	Fonds d'anticipation forestier	52'320.35	
29009.10	Entretien des chemins	36'998.55	35109.10	Excédent de produits BU26	3'460.00	45109.10		0.00	29009.10	Entretien des chemins	40'458.55	
29009.20	Entretien des pâturages	49'169.25	35109.10	Attribution BU26	3'000.00	45109.10		0.00	29009.10	Entretien des pâturages	52'169.25	
2930	Préfinancements / maintien de la valeur	33'500.00	Attributions aux préfinancements des capitaux propres			42'500.00	Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres			2930	Préfinancements / maintien de la valeur	76'000.00
29302.00	Assainissement des eaux / maintien de la valeur	4'500.00	38932.00	Attribution BU26	13'500.00	48932.00		0.00	29302.00	Assainissement des eaux / maintien de la valeur	18'000.00	
29303.00	Approvisionnement en eau / maintien de la valeur	29'000.00	38933.00	Attribution BU26	29'000.00	48933.00		0.00	29303.00	Approvisionnement en eau / maintien de la valeur	58'000.00	
2940	Réserves de politique budgétaire	800'000.00	Attributions à la réserve de politique budgétaire			0.00	Prélèvements de la réserve de politique budgétaire			2940	Réserves de politique budgétaire	800'000.00
29400.10	Réserve de politique budgétaire	800'000.00	38940.00			48940.00			29400.10	Réserve de politique budgétaire	800'000.00	
2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	972'814.94			4'960.09			-33'520.00	2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	944'255.03	
29900.00	Compte général	-4'960.09	29900.00	Excédents de produits exercice 2024	4'960.09	29900.00			29900.00	Compte général	0.00	
29990.00	Compte général	977'775.03	29900.00			29900.00	Excédent de charges BU26	-33'520.00	29990.00	Compte général	944'255.03	

## 8.2.2 Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres

### a) Financements spéciaux (comptes 2900)

Comme tous les financements spéciaux se clôturent par un excédent de produits, le montant devrait augmenter. Des attributions aux fonds forestiers (d'exploitation et d'anticipation) devront être effectuées si le triage forestier dégage un excédent de produits, ce qui est très probable.

### b) Fonds enregistrés sous capital propre (comptes 2901)

n/a

### c) Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire (comptes 2920)

n/a

### d) Préfinancement / maintien de la valeur (comptes 2930)

Les nouveaux règlements concernant les eaux usées et l'approvisionnement en eau imposent désormais des attributions au fonds de maintien de la valeur pour ces départements.

### e) Réserve de politique budgétaire (comptes 2940)

Pas de mouvement prévu pour ce compte.

### f) Réserve liée au retraitement des placements du PF (comptes 29600)

n/a

### g) Réserve liée au retraitement des immobilisations corporelles PF (comptes 29601)

### h) Excédent ou découvert au bilan (comptes 2990)

L'excédent au bilan devrait diminuer l'année prochaine en raison de la perte prévue pour le budget 2026.

## 9 Proposition du Conseil communal/municipal

a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts communaux :

OUI :

NON :

### Commentaires :

Le Conseil communal propose à l'assemblée de maintenir une quotité d'impôts à 2.20.

b) Approbation de la quotité d'impôt applicable à la taxe immobilière :

OUI :

NON :

### Commentaires :

Le Conseil communal propose de garder la taxe immobilière inchangée au taux de 1.5 % de la valeur officielle.

c) Approbation des taxes communales :

OUI :

NON :

### Commentaires :

Le Conseil communal propose à l'assemblée d'accepter les taxes comme proposées. Les seules modifications apportées concernent la mise en place du règlement des émoluments communaux.

d) Approbation du budget 2026, qui se compose comme suit :

<b>Comptes</b>	<b>Libellés</b>	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
90	Clôture du compte de résultats	25'970.00	33'520.00
	Excédent de revenus/charges	7'550.00	-
900	Compte général	-	33'520.00
	Excédent de revenus/charges	33'520.00	-
90100.10	FS «secours incendie (SIS) »	130.00	-
	Excédent de revenus/charges	-	130.00
90100.20	FS «assainissement et traitement des eaux »	7'450.00	-
	Excédent de revenus/charges	-	7'450.00
90100.30	FS «approvisionnement en eau potable »	1'040.00	-
	Excédent de revenus/charges	-	1'040.00
90100.40	FS « gestion des déchets »	1'740.00	-
	Excédent de revenus/charges	-	1'740.00
90100.90	FS «Energie»	7'320.00	-
	Excédent de revenus/charges	-	7'320.00
90100.92	Autres FS « Cours d'eau »	4'830.00	-
	Excédent de revenus/charges	-	4'830.00
90100.94	Autres FS « Chemins ruraux (AF) »	3'460.00	-
	Excédent de revenus/charges	-	3'460.00

Il est proposé à l'Assemblée communale d'approuver le budget relatif à l'exercice 2026.

Au nom de la commune mixte de Lajoux :

François Brahier Jeckelmann  
*Maire*

Céline Michel  
*Secrétaire communale*

Sylvain Hulmann  
*Administrateur des finances*